

# A quoi sert la Conservation de la Nature ?

Il suffit de regarder dans les pays voisins pour le constater : depuis, pour maintenir leur territoire et leur population, les populations doivent détruire et dévaster.

**SAISONNEMENT**

Les populations doivent détruire et dévaster pour assurer leur survie. Les populations doivent détruire et dévaster pour assurer leur survie. Les populations doivent détruire et dévaster pour assurer leur survie. Les populations doivent détruire et dévaster pour assurer leur survie.

Leur survie est donc liée à l'exploitation des ressources naturelles. Cela signifie qu'elles doivent détruire et dévaster pour assurer leur survie.

Leur survie est donc liée à l'exploitation des ressources naturelles. Cela signifie qu'elles doivent détruire et dévaster pour assurer leur survie.

## Qui est chargé de protéger la Nature en République Démocratique du Congo?

C'est l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN). Cet organisme dépend du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme.

Le Conseil d'Administration détermine la politique à suivre et l'Administration Générale (ADG) se charge de la mettre en œuvre.

En plus du personnel administratif, l'ICCN compte des gardes armés chargés de protéger les parcs et de lutter contre le braconnage. Ces gardes travaillent dans des conditions dangereuses, parfois au point de leur vie. De nombreux gardes, véritable héros congolais de la conservation de la nature, sont morts au combat d'honneur en protégeant la Nature.

## Histoire des Aires Protégées du Katanga

1932 : Le Gouverneur de la Province du Katanga crée deux réserves intégrales de chasse, dans lesquelles toute chasse est interdite. Ce sont les réserves de Kundutangu et Sumpwe.

Il crée également une réserve de chasse à chevaux entre les rivières Lubutu, Lutwa et Lufira.

1939 : Crédit du Parc National de l'Umbanda (PNU). C'est le dernier né des Parcs Nationaux du Congo mais c'est aussi, à l'époque, le plus grand d'Afrique (1.173.000 hectares).

1944 : Les populations commencent à revendiquer leurs terres. Il est vrai que le pouvoir colonial ne les a pas beaucoup consultés avant de créer le PNU. Plusieurs communautés se révoltent et décident de revendiquer des terres. Les dernières modifications sont décidées en 1975.

Dans les années qui suivent l'indépendance, l'autorité militaire du PNC Umbanda est renommée suite aux assassinats et au braconnage. Une fois la paix revenue, le faune commence à se reconstruire.

1979 : Crédit du Parc National des Kunkutungu.

1979 : Modification des limites des Parcs Nationaux et création des Zones Annexes.

(La carte actuelle des Aires Protégées du Katanga est présentée dans le Panneau N°2 de cette exposition)

1991 : La dégradation économique qui a suivi les pillages de 1991 n'a pas arrêté les Aires Protégées du Katanga.

En dehors de l'aide ponctuelle de Nouvelles Approches (ASBL), (Bruxelles), Lukuru Wildlife Research Project (USA), Apa Alliance (UK), BAK ADG, (RDC) et très récemment, le PNED, les Aires protégées du Katanga n'ont pas bénéficié d'aide internationale.

2004 : La station de Luengu au PNU Umbanda est attaquée par les Mai Mai. Lors de cette attaque, plusieurs personnes sont tuées. Ces faits suscitent aujourd'hui dans le comté de Lubero la mortification de la station.

Suite à cette attaque, l'armée congolaise intervient au PNED pour chasser les envahisseurs. A ce jour, il reste encore à évacuer le village de Bem sur la Lufira.

2008 : L'ASBL, de droit congolais « Biodiversité au Katanga » (BAK) signe un protocole d'accord avec les autorités congolaises pour développer un partenariat en vue de la minimisation des Aires Protégées du Katanga. Espérons que cet engagement portera ses fruits car la situation est critique et il est urgent d'agir.



Photo n°1 : Crédit du Parc National de l'Umbanda.  
Photo n°2 : Crédit du Parc National des Kunkutungu.  
Photo n°3 : Crédit du Parc National des Kundutangu et Sumpwe.

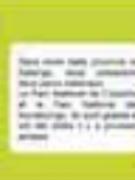
**Protection des sentiers**  
Le parc national de l'Umbanda a été créé pour préserver la biodiversité et pour protéger les communautés locales qui vivent dans la zone. Les sentiers sont créés pour faciliter l'accès à ces zones et pour aider les visiteurs à mieux comprendre la faune et la flore.



**Protection des arbres**  
Le parc national de l'Umbanda a été créé pour préserver la biodiversité et pour protéger les communautés locales qui vivent dans la zone. Les arbres sont créés pour faciliter l'accès à ces zones et pour aider les visiteurs à mieux comprendre la faune et la flore.



**Protection des animaux**  
Le parc national de l'Umbanda a été créé pour préserver la biodiversité et pour protéger les communautés locales qui vivent dans la zone. Les animaux sont créés pour faciliter l'accès à ces zones et pour aider les visiteurs à mieux comprendre la faune et la flore.



**Protection des plantes**  
Le parc national de l'Umbanda a été créé pour préserver la biodiversité et pour protéger les communautés locales qui vivent dans la zone. Les plantes sont créées pour faciliter l'accès à ces zones et pour aider les visiteurs à mieux comprendre la faune et la flore.



**Protection des animaux**  
Le parc national de l'Umbanda a été créé pour préserver la biodiversité et pour protéger les communautés locales qui vivent dans la zone. Les animaux sont créés pour faciliter l'accès à ces zones et pour aider les visiteurs à mieux comprendre la faune et la flore.

## Les types d'Aires Protégées au Katanga

4

La Presse Nationale

Le Parc National est une partie du territoire  
boumée à un règlement particulier. On ne peut  
y entrer sans autorisation de l'Institut Congolais  
pour la Conservation de la Nature (ICCN).  
Dans un Parc National, on ne peut ni chasser,  
ni pêcher, ni ramasser des champignons, ni  
recueillir des fruits ou des insectes, ni couper du  
bois. On ne peut pas non plus creuser le sol,  
brûler des bûques, recueillir des mollusques ou du  
sable.



PROBLEMS WITH ANSWERS IN BACK

Please let us know if you would like to see more.

ce sont les agents du Ministère de l'Environnement qui sont chargés de faire respecter les lois concernant les activités liées à l'environnement (chasse, pêche, coupe de bois, etc.).

Connaitre les limites exactes des Aires Protégées est indispensable pour gérer les conflits qui peuvent survenir entre l'autorité en charge de la surveillance des Aires Protégées (ODN) et les populations vivant au bordure de ces mêmes aires.

C'est la raison pour laquelle en 2007, une Aéro-électricité décide de réaliser une carte des Aéro-électricité du futur.

Nous avons demandé à celle du Musée Royal de l'Afrique Centrale de Tervuren, Le Directeur de

cette institution a demandé à la Section Cartographique du Département de Géologie de nous aider dans la réalisation de cet ouvrage scientifique.

Pendant deux ans, les membres de SAR ont amélioré la brousse, notant à l'aide de GPS toutes les coordonnées nécessaires à l'établissement de cette carte.

Les difficultés n'ont pas manqué et la collecte de données a parfois été réalisée dans des conditions pénibles. Nous remercions cordialement les intégrés dans une carte par les experts du Musée de Toulouse.

#### **La storia dell'umanità**

**Le domaine de chasse**  
Le domaine de chasse est une partie du territoire dans laquelle la chasse est interdite sans autorisation préalable de l'autorité qui en a la tutelle. La circulation et toutes les activités autres que la chasse y sont cependant permises. La gestion des domaines de chasse est actuellement assurée par l'ICCN.



## La faune du K a t a n g a



#### Les animaux disparus depuis longtemps

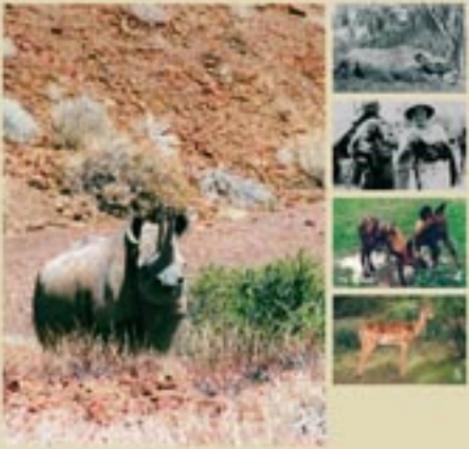
Certains animaux ont disparu du Katanga depuis de nombreuses années.

Le rhinocéros noir a disparu du Katanga peu après la première guerre mondiale. Dans les années 1950, une observation a encore été faite dans le parc Ulpemba, mais il s'agissait d'un animal isolé.

Le lycan était présent au Katanga jusque dans les années 1980. La dernière observation de lycans au Parc National de l'Upemba date de 1986.

Le guépard habitait autrefois la province du Katanga. Les dernières observations de guépard dans le parc des Kundelungu datent du début des années 1990.

Il faut malheureusement se rendre à l'évidence, ce filin a aujourd'hui disparu du Katanga.



#### **Les animaux disparus récemment**

Les grands fauves étaient encore présents il y a quelques années. Avec la disparition du gibier et des grands élevages, ces animaux ont disparu ou ont décliné à la régression. Un spécialiste des grands carnivores a effectué une recherche pendant un mois en septembre 2006.

Sa conclusion est catégorique : les lions et les hyènes, tout comme les guépards ont disparu des Anses Protégées du Katanga. Les élevages de bétail arrivent au même constat.

## Les animaux en danger d'extinction au Katanga

Hélas, la liste est longue. On dénombre tout au plus 200 éléphants au Katanga. Ils étaient plusieurs dizaines de milliers dans les années 1980.

L'hippopotame, autrefois présent dans presque toutes les grandes rivières, est aujourd'hui menacé d'extinction.

Les grandes antilopes et les zébus ne sont pas moins rares.

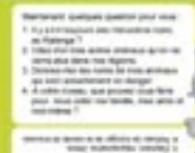
Le recensement effectué en 2008 par la Wildlife Conservation Society a dressé un tableau très sombre de la situation.

Cette équipe, composée de 3 spécialistes expatriés et de 4 experts Congolais assistée par une trentaine de gardes de l'ONCN, a quadrillé systématiquement les Parcs Nationaux du Katanga pendant un mois.

Le résultat est sans appel : la grande faune a quasi disparu des Aires Protégées du Katanga ! La liste des observations parle d'elle-même : 7 espèces de grands mammifères sur 11 n'ont même pas été observées !

### **Que peut-on faire ?**

Chacun peut agir à son niveau en refusant de manger de la viande de brousse !  
Ensuite, persuadez vos parents !



# La faune du Katanga hier et aujourd'hui



Lorsque les premiers explorateurs sont arrivés au Katanga à la fin du 19ème siècle, ils ont été impressionnés par l'abondance de la faune.

Ainsi en 1882, le Français Victor Gréard qui explorait le Rovère Luapula, écrit :

« A 800 mètres dans le sud, l'herbe se trouve littéralement fermé – je n'explique rien – par une bande d'antilopes, qui compte certainement plusieurs milliers de têtes. » (Gressé, V. 1890 : Les îles de l'Afrique Équatoriale Hachette, Paris)



Dans les années 1980, la modeste promenade dans le Parc des Kondwanzo permettait d'observer des troupeaux d'antilopes rousses ou d'antilopes saïga qui totalisaient souvent jusqu'à une centaine d'individus.

Un troupeau d'environ 600 zébres ne quittait pour ainsi dire jamais les environs de la station de Lusinga.

En 2008, deux organisations de réputation internationale, la Société Zoologique de Fraport et la Wildlife Conservation Society (WCS), réalisent, malgré de leur côté, une évaluation et un recensement des grands mammifères des Parcs Nationaux du Katanga.

Leur conclusion est sans appel : la situation est catastrophique ! La faune a disparu !

## Comment retrouver une faune abondante au Katanga ?

Comme nous l'avons dit plus haut, une faune abondante est synonyme de tourisme, lui-même synonyme de développement économique. Que peut faire le Katanga aujourd'hui pour retrouver une faune abondante ?

## Voici quelques pistes à explorer :

### Le game-ranch

Ce terme anglais désigne une concession privée, clôturée, dans laquelle sont introduits des animaux sauvages importés d'ailleurs.

Au Katanga, il existe déjà des initiatives privées de ce type. Plusieurs personnes, dont des autorités de la République, sont des pionniers de ce genre et n'ont pas attendu les bras croisés. Félicitons ces initiatives à encourager, surtout si elles sont gérées de façon scientifique.

### La réserve communautaire

La réserve communautaire se crée en dehors des Aires Protégées. Ce sont les communautés villageoises qui y organisent la protection de la nature et qui profitent des revenus de la réserve (tourisme, chasse, etc.).

Des initiatives de conservation communautaire Katanga.

### Le partenariat public-privé

Pourquoi ne pas lancer un programme de réhabilitation des Aires Protégées du Katanga en développant un partenariat public-privé avec des organisations internationales ? Ces dernières pourraient amener les fonds et l'expertise technique qui font défaut.

### Le tourisme

Encourager les initiatives visant à développer l'hébergement d'un tourisme haut de gamme.

### La fermeture de la chasse

La fermeture de la chasse de certaines espèces devrait être décrétée pour plusieurs années. Le tango ou antilope-cheval (*Hippotragus equinus*) est en voie de disparition. Le coût de la réintroduction sera exorbitant. Il faut savoir qu'un tango coûte 25.000USD en Zambie, sans compter tous les frais pour l'acheminer au Katanga. Il est vraiment dommage de gaspiller les quelques animaux qui restent au Katanga pour en faire de la viande boucanée vendue quelques centaines de dollars au profit de l'un ou l'autre braconnier.

### La fermeture de la pêche

Durant la saison des pluies, l'autorité régionale avait décrété la fermeture



3

annuelle de la pêche. Or, lorsqu'on naviguait sur le lac Tshangalele, on constatait que les pêcheurs ne semblaient pas tenir compte de cette fermeture. Après enquête, il s'est avéré que ces pêcheurs s'acquittaient d'une taxe auprès de certains fonctionnaires afin d'obtenir une dérogation à l'interdiction. Nous sommes persuadés que ce n'était pas la volonté de l'autorité. Nous recommandons que l'application de l'interdiction de pêche ne souffre d'aucune dérogation afin qu'elle puisse produire l'effet escompté qui est la régénération des populations de poissons.

Le respect des obligations en matière de taille des mailles des filets de pêche est également indispensable à une bonne gestion du capital halieutique de la province.

Photo n° 1 : Jeunes éléphants de Chobe près du Zambezi (2006).

Photo n° 2 : éléphant en construction près des rives de la Luena à Kololo (2006).

Photo n° 3 : Antilope saïga dans le Parc National des Kondwanzo (1995).



« Mes amis doivent être contents de mes nouvelles robes mais aussi. Je vais vous parler de quelques solutions possibles. Générations passées on commence à créer des « Game Parks », un espace réservé où il n'y a que des animaux sauvages. C'est l'endroit où les animaux peuvent se reproduire et se reproduire en sécurité.

Il existe aussi quelque chose de très intéressant pour sauver nos animaux. C'est la protection de la nature. Il est important d'empêcher les braconniers de pêcher ou de pêcher dans nos réserves naturelles. Ils doivent être protégés et nous devons faire en sorte qu'ils soient en sécurité et accessibles aux visiteurs.

Il faut aussi interdire certains types de chasse pour protéger nos animaux. Si nous ne le faisons pas, nous risquons de perdre nos animaux avec l'anthropie croissante de nos jardins.



Et plus, le plan doit aussi être bien conçu pour assurer temps. Si tous les petits projets sont effectués, il va prendre un peu de temps. Mais nous devons faire tout ce que nous pouvons pour sauver nos animaux.

# La domestication du zèbre : un exploit katangais oublié



Nous sommes en 1902, dans un Katanga très peu peuplé. Elisabethville n'existe pas encore, elle ne sera fondée qu'en 1910 et le rail n'arrivera qu'en 1911.

Pour pallier à l'absence de voies de communication et à une densité de population qui ne permet pas le recrutement de porteurs, et du fait de la présence de la mouche tsé-tsé qui interdit l'utilisation des chevaux, le Comité Spécial du Katanga (CSK) décide de domestiquer les zébres, si nombreux dans la région. Il faut s'assurer qu'il en existe en nombre suffisant, les capturer, les apprivoiser, les dresser, les reproduire ou les croiser.

Photo n° 1 : Zébres au moment de leur capture à Sambwe en 1904.

Le lieutenant Nys est chargé de cette mission. Il s'installe à Sambwe sur la rivière Dikuluwe, car les zébres y sont nombreux et les chasseurs réputés.

(Les Belges ayant mal compris le nom, ils écrivent Sampwe. Plus tard, le poste de l'Etat qui s'est installé dans cette localité sera transféré à Mutunga pour fuir les mouches tsé-tsé et le poste ainsi créé prendra le nom de Mutunga-Sampwe.)

Nys comprend très vite que la solution ne réside pas dans le piégeage individuel des animaux. Il faut amener un troupeau entier à entrer dans un endroit clos.

Il faut donc construire un kraal à un endroit où les zébres ont l'habitude de passer. Ce kraal mesure 3 kilomètres d'une extrémité à l'autre.



2



Des traqueurs sont recrutés à Musabira, Kiubo, Kalonga, Lukafu, Kayumba, Mukana, etc. C'est une équipe de 250 personnes qui se déploie afin de diriger les zébres vers l'enclos. En 1904, l'équipe parvient enfin à capturer 90 zébres. Les animaux sont peu à peu apprivoisés et le personnel, devenu très confiant, entre dans les écuries sans aucune crainte. Au bout de quelques mois, les animaux sont sellés et peuvent bientôt être montés. L'avènement de l'automobile et la décision du CSK de s'associer avec les Anglais pour exploiter les mines (ce qui mènera à l'arrivée du rail en 1911) sont pour beaucoup dans l'abandon de la domestication du zèbre.

Nous retiendrons de cette aventure que, tout comme pour la domestication de l'éléphant d'Afrique, les Congolais avaient réussi une première mondiale en domestiquant le zèbre. A ce jour, personne n'a réitéré cet exploit.

Photo n° 2 : Croquis du corral utilisé par le Lieutenant Nys pour capturer les zébres.

Photo n° 3 : Zébres dans leur kraal à Sambwe en 1905.

Photo n° 4 : Zébres vêtus et montés au Katanga en 1905.

Photo n° 5 : Zébres sortis au Katanga en 1905.



Un zébre, mais peut-être pas un zèbre comme ceux que nous connaissons, a vécu au début des années 1900. Les humains, dont les scientifiques belges, ont tenté de l'apprivoiser et de le dresser. Ils ont réussi à faire marcher le zèbre, mais il n'a pas pu apprendre à faire ce qu'ils voulaient.



Il a appris à faire un noeud pour maintenir ses érections des hommes. Ces hommes se fit aider par les humains de la troupe qui lui expliquaient les habitudes des mœurs grecs des personnes qui vivent dans un environnement aride. Il a également appris à faire des choses que les humains trouvent normal, mais il n'a pas pu apprendre à faire ce qu'ils voulaient.



Au final, les humains ne pouvaient pas faire pour réussir de faire, mais puis le peu de temps qu'il restait, il a appris un concept simple de communication que les humains ne connaissent pas. Il a appris à faire des choses qui étaient normales à montrer et à faire.

Il a tout de suite pu réussir.

Il a appris à faire des choses qui étaient normales à faire.

Il a appris à faire des choses qui étaient normales à faire.

Il a appris à faire des choses qui étaient normales à faire.

Il a appris à faire des choses qui étaient normales à faire.



# La Protection des Habitats



Protéger les animaux du braconnage n'est pas suffisant à assurer la survie d'une espèce. Il faut aussi protéger l'habitat dans lequel ces animaux évoluent et qui leur fournit leur nourriture et les conditions propices à leur bien-être. C'est la raison pour laquelle la loi interdit toute activité agricole ou minérale dans les Parcs Nationaux.

Où en est-il de la protection des habitats dans les Parcs Nationaux du Katanga ?

Contrairement à la faune, les habitats ont été préservés dans leur grande majorité. C'est une bonne nouvelle pour les merveilleux paysages de l'Uvemba et des Kundelungu mais c'est surtout une excellente nouvelle pour les possibilités de réhabilitation.

Nous vous présentons ici des photos des mêmes paysages prisés à environ 60 ans d'intervalle. Les plus anciennes ont été prises lors de la mission d'exploration du PNU entre 1946 et 1948; celles-ci ont été prises dans les années 1985-1990 et les plus récentes ont été prises en 2004 lors du recensement de la grande faune organisée par la Wildlife Conservation Society.

Pour la plupart des paysages considérés, on constate que rien ne semble avoir changé.

Photo 1 : Vue sur la savane de l'Uvemba (1946).

Quelques exemples cependant nous montrent ce qui arrive lorsqu'on ne protège pas un habitat. La forêt qui initialement occupait la place est remplacée par une brousse dans laquelle certaines essences végétales dites « secondaires » sont prépondérantes et empêchent le retour vers la forêt initiale. Lorsque les feuilles passent trop tard dans la saison sèche, ils sont très destructeurs. La végétation ne réagit pas de la même façon à des feuilles ramassées qu'à des feuilles dont les femelles atteignent 5 mètres de haut. Ces changements ont alors lieu dans le couvert végétal, entraînent souvent une perte de la biodiversité. Les forêts sont progressivement remplacées par des savanes.

La forêt est un écosystème fragile mais elle produit néanmoins une certaine quantité de bois exploitable.

C'est ce que BAK, en collaboration avec la faculté d'agronomie de TUNILU et sous l'expertise de plusieurs professeurs de l'Université Libre de Bruxelles, est en train d'étudier. Le projet consiste à observer la productivité naturelle de la forêt claire du Katanga afin de déterminer comment on peut la mettre en exploitation sans en abîmer la nature.

A la fin de cette étude, on espère pouvoir proposer aux populations rurales des méthodes qui leur permettent d'exploiter la forêt sans la détruire ni la dénaturer. C'est ce que les écologistes appellent une exploitation durable.



Quelles sont les recommandations que l'on peut faire à ceux qui ont la lourde tâche de préserver les habitats des Aires Protégées ?

- Empêcher toute activité agricole dans les Aires Protégées;
- Empêcher toute activité minérale dans les Aires Protégées;
- Gérer les feux de brousse pour qu'ils ne soient pas trop destructeurs;
- Protéger la faune des grands mammifères qui perturbent la végétation et dispersent les graines;
- Faire en sorte que les autorités les aident à évacuer les villages illégalement installés dans les Aires Protégées.



Photo n° 1 : Voirie de la Luvanga, Parc National de l'Uvemba (1946).

Photo n° 2 : Voirie de la Luvanga, Parc National de l'Uvemba (2004).

Photo n° 3 : Région sur le rivière Mbala, Parc National de l'Uvemba (1946).

Photo n° 4 : Région sur le rivière Mbala, Parc National de l'Uvemba (2004).

Photo n° 5 : Exemple de feu qui a eu effet déstructeur sur la forêt.



« Dans les parcs du Katanga les habitants sont assez peu présents et lorsque les feux de brousse sont allumés, il n'y a pas de moyen de les empêcher de dévaster des zones de renouvellement important. »

« Comme les feux peuvent être utilisés pour que la forêt ne soit pas détruite, il faut trouver une manière de les utiliser pour la protection de l'habitat et pour empêcher les feux de dévaster des zones de renouvellement important. »



« Je ne recommande pas de détruire toute l'aire protégée dans les Aires Protégées, il faut empêcher les feux de dévaster la forêt et pour cela il faut trouver une manière de les empêcher d'y dévaster des zones de renouvellement important. »

« Pour cela il faut que l'État de la République démocratique du Congo et les autres autorités locales et régionales travaillent ensemble pour empêcher les feux de dévaster les zones de renouvellement important. »

« Maintenant, j'adore quand je viens à l'Uvemba pour aider à préserver l'habitat dans les Aires Protégées. J'adore quand je viens à l'Uvemba, que déstabilise-t-il à l'Uvemba ? »

« J'adore à l'Uvemba pour aider à préserver l'habitat dans les Aires Protégées. J'adore quand je viens à l'Uvemba, que déstabilise-t-il à l'Uvemba ? »



# Les éléphants au Katanga



Jusqu'en 1985, il y avait des éléphants dans tous les coins du Katanga. On en voyait même au marais de Baya à 30 km de Lubumbashi sur la route de Kansumbela. On en voyait sur la route de Kinshasa, de Kasenga, de Kitwe, de Bunkaya, etc., etc. Une carte reproduit l'aire de répartition des éléphants il y a 30 ans ainsi que l'aire actuelle.

Ces dernières années, tout le monde était convaincu que les éléphants avaient disparu du Katanga.

Cependant, des informations nous parvenaient de temps à autre comme quoi il subsistait des éléphants quelque part dans les marais du Lualaba.

En 2005 déjà, le Conservateur Général du Parc Upemba nous avait informés que des éléphants subsistaient au nord du Parc et qu'ils subissaient la pression du braconnage.

Des informations recueillies auprès de chasseurs-cueilleurs, en exil à Lubumbashi du fait de la guerre dans la région, confirmait ses dires.

BAK ASBL a donc décidé d'en avoir le cœur net.

Ayant appris que l'ICCN organisait une campagne de refoulement de ces

Maintenant j'arrive d'un côté avec mes amis pour faire leur passeport. Il faut faire une demande de passeport. Il y a un peu plus d'un an, nous étions assis devant nos ordinateurs et nous étions déçus. Nous étions déçus de ne pas pouvoir faire ce passeport. Mais nous étions déçus de ne pas pouvoir faire ce passeport. Nous étions déçus de ne pas pouvoir faire ce passeport. Nous étions déçus de ne pas pouvoir faire ce passeport.

éléphants qui ravageaient les cultures des villageois, nous avons confié un appareil photographique au conservateur de la station de Kays afin qu'il prenne des photos de ces éléphants.

Le conservateur nous a ainsi ramené en juillet 2007 les premières photos d'éléphants prises au Katanga depuis plus de 15 ans.

Nos enquêteurs sont alors partis sur le terrain et nous ont ramené des informations quant à la position approximative des pasphydèmes. Nous avons loué un petit avion et avons survolé la région. En septembre 2007, nous avons enfin pu contempler un troupeau d'environ 85 éléphants.

Cette bonne nouvelle a mis en émoi le monde de la conservation. International Fund for Animal Welfare (IFAW) nous a alors encouragés à poursuivre notre action en faveur des éléphants. Fort de la certitude de l'existence des éléphants et soutenu par la communauté internationale, BAK a rencontré le Grand Chef Kayumba, autorité coutumière de la région où les éléphants se trouvaient. Nous avons décidé de commun accord que lui nous aiderait à protéger les éléphants et que nous l'aiderions dans le développement de sa chefferie. Nous avons fait établir un constat des

dégâts causée par les éléphants dans les champs.

Notre équipe itinérante, tout en constatant les dégâts, a sensibilisé les populations. Cela ne s'est pas toujours passé sans mal, car les villageois étaient exaspérés par les dégâts commis à leurs cultures et par les dangers qu'ils encourraient du fait des éléphants.

Grâce à la persévérance de nos équipes et surtout à l'aide du Grand Chef Kayumba, nous avons quand même réussi à nouer de bonnes relations avec les populations concernées. BAK leur a enseigné les méthodes appliquées ailleurs en Afrique pour protéger les cultures. Il s'agit d'utiliser l'effet répulsif du pil-pili sur les éléphants. Ces derniers ont en effet un odorat très sensible et les fumées dégagées par du pil-pili qui brûle les font fuir. Des premiers essais ont été faits récemment.

La technique de fabrication des briquettes est maintenant au point et les villageois ont un stock de briquettes.



prétes à être allumées si les éléphants s'approchent.

De son côté BAK a tenu parole et à ce jour nous avons déjà offert deux unités d'émetteurs radio, alimentés par des panneaux solaires. Ces matériels ont été acquis grâce au subside de International Fund for Animal Welfare (IFAW).

Nous étudions actuellement la possibilité de créer une zone dans laquelle les villageois extrêmement assureraient la protection des éléphants en échange de salaires et de développement économique de leur région. Cette zone protégerait également les antilopes lechères de l'Upemba et les bœufs-en-sabot, tous deux animaux très rares qui habitent dans cette région.

Photos n° 1 : Éléphant dans le marais Kavumu (BAK).

Photos n° 2 : Éléphant fait par les villageois dans le Parc National du Kasaï (BAK).

Photos n° 3 : Villageois fabriquant des briquettes en utilisant Kavumu (BAK).

Photos n° 4 : Le conservateur BAK montrant les briquettes aux villageois pour sensibiliser les populations locales des dégâts causés par les éléphants.

Photos n° 5 : Fabrication des briquettes dans le village Kavumu (BAK).

Photos n° 6 : Éléphant dans la savane parmi les végétations (BAK).



Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport.



Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport.



Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport. Il faut faire une demande pour faire un passeport.



# A la recherche des pionniers du Parc Upemba



Photo n° 1 : Un groupe de personnes assises dans un campement de recherche scientifique.  
Photo n° 2 : Un homme assis sur une moto regardant une photo imprimée.

L'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge (IPNCB) assurait la gestion des aires protégées avant 1960. Les missions d'exploration scientifique du Parc National de l'Upemba se sont succédées entre 1948 et 1949. De ces missions, il nous reste aujourd'hui des archives impressionnantes sous la forme de photos (des dizaines de milliers), de collections zoologiques (plusieurs milliers de spécimens) et de publications (quelques centaines). En 2005, l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique a décidé de numériser les archives photographiques.

Pour le Parc Upemba seulement, 14 000 photos ont été numérisées. A l'occasion de ce travail, de nombreuses photos de Congolais, souvent anonymes, ont été visionnées et l'idée a germé au sein de l'équipe qui réalisait ce travail de tenter de retrouver certains d'entre eux (ou leurs descendants) vu que ces photos dataient de 60 ans).

SAK a donc formé trois personnes pour ce travail. Nos enquêteurs ont parcouru tous les villages situés à la

péphérie du Parc Upemba. Dans chaque village, après s'être présentés aux autorités et avoir expliqué le but de leur enquête, ils se sont assis longuement avec les anciens et leur ont présenté les photos des Congolais ayant participé à la création du Parc. Malgré le temps écoulé, de nombreuses personnes ont été reconnues formellement et nous avons ainsi pu en savoir plus sur ces Congolais qui avaient participé à la naissance du Parc Upemba. C'était dans huit villages différents. Les témoignages se recoupent et nous apprennent que Sylvain Kyale est originaire du village de Mumbolo. Il a été chasseur d'insectes et préparateur pour la mission de Wôte. Avant cela il avait été enseignant à Mazombwe. Il serait mort en 2000.

**Cette enquête a permis de nouer de bonnes relations avec les villageois. Il sera plus facile dans l'avenir de les persuader de participer à la réhabilitation des Aires Protégées du Katanga. Il est certain que cette relance ne pourra pas se faire sans eux. Or, leur démontrer que le Parc est une création à laquelle leurs aïeux ont pris une part active, sera certainement un argument convaincant.**

## Quelques résultats de notre enquête

### Sylvain Kyale (3)

La légende accompagnant sa photo stipule : « Piège lumineux dans le camp aux gorges de la Pelenge »



Photo n° 5 : Un homme assis devant une caméra.

Mazombwe Mukuta; originaire de Mazombwe, et chef de ce village. Monsieur Grauwet l'avait nommé chef d'équipe des cantonniers mais Mazombwe Mukuta préfère laisser ce poste à son fils.

### Dunga Mazombwe dit « Képi » (5)

Fils du chef Mazombwe, il est surnommé « Képi » par le plupart des témoins. Il était chef des cantonniers et tracé des routes. Il était également chasseur d'insectes et excellent tireur.

### Chief Mukana (2)

Sur une de ses photos on lit juste le nom Kakuboko. A Kiubo comme à Mumbolo, localités distantes de près de 80km, on l'a formellement reconnu et on a ainsi pu apprendre son nom complet : Kakuboko Kitale. On a également appris qu'il était originaire de Kabenga et qu'il est décédé à Kabuskunda. Une de ses filles serait en vie et habiterait à Ngobia.

### Le chef Mazombwe (6)

La fiche de la photo disait « type Balomotwa ». En fait il s'agit de

Photo n° 6 : Photo de l'ancien chef Mazombwe.

Photo n° 7 : Photo de l'ancien chef Mazombwe.

Photo n° 8 : Photo de l'ancien chef Mazombwe.

Photo n° 9 : Photo de l'ancien chef Mazombwe.

Photo n° 10 : Photo de l'ancien chef Mazombwe.



**Contexte général**

Le Katanga couvre deux régions climatiques (département au nord et tropical sud au sud) avec comme conséquence directe que deux écosystèmes phytogéographiques se partagent la province : le gavarre au nord et le zambien au sud. D'autre part, le processus offre une diversité d'habitat naturels créée par des particularités de nature diverse (relief, ensoleillement d'eau, minéralisation du sol, affouillement du sable, etc.). La combinaison de tous ces facteurs explique la présence d'une diversité de communautés végétales dans la province.

On retrouve principalement 3 types de formations végétales au Katanga: Les forêts, la savane et la steppe (pseudo-steppe ou savane étagée).

**1. Les forêts:** il existe 4 types de forêt au Katanga**Forêt dense humide semi-décidue**

Rencontrée principalement dans le nord de la province où règne un climat de type équatorial avec une courte saison sèche. C'est une formation pluricentrique avec des arbres de grande taille (>20 m).

**Forêt claire (Mimosa)**

Formation végétale à 2 strates, une strate arbustive ouverte avec des cimes basées et pointues, une strate herbacée peu dense. Le mimosa couvre plus de 80 % du Sud-Katanga où la saison sèche est longue (plus de 6 mois). Certaines plantes perdent leurs feuilles en saison sèche, modifiant ainsi la physionomie du mimosa.

**Forêt dense sèche (Mimosa)**

Formation végétale fermée et pluricentrique avec des arbres de taille plus élevée que ceux du mimosa, mais moins haute que ceux de la forêt équatoriale. Cette formation accorde sous forme d'îlots à l'intérieur du mimosa. Le terme "dense" la différence du mimosa tenuant que "sèche" la différence des formations étagées le long des cours d'eau.

**Forêt générale (Mimosa)**

C'est la forêt qui occupe les bordures des cours d'eau (plus de 25 m) renfermant ainsi ces formations également visibles sur les îlots.

**2. Les savanes et savanes étagées****Savane**

Savane: Formation herbacée ligneuse de plus de 80 cm de hauteur et dominée par des graminées. La strate ligneuse ne dépasse pas 7 m de hauteur et couvre moins de 80% du territoire.

**Savane étagée des îlots**

Formation herbacée dépourvue d'arbres. Les îlots sont situés au sein du mimosa dans des zones de dépressions, sur un substrat organique peu profond formé par une vaste biomasse dégradée. Les îlots sont irrigués d'eau en saison des pluies mais se dessèchent en milieu de saison sèche.

- Savane étagée des îlots plateau: Il existe 2 îlots plateau au Katanga. Leur altitude moyenne supérieure à 1800 m constitue une contrepartie écologique majeure qui limite la colonisation de ces îlots par les arbres. Ces îlots regorgent d'une diversité d'espèces végétales qui n'est pas encore bien étudiée.

**Savane étagée, capitale**

Les collines métallifères du Katanga présentent un flanc minéralisé où les teneurs en cuivre-bisphénol sont très élevées pour les plantes normales. Sur ces flancs minéralisés sont développées une formation herbacée dépourvue d'arbres avec des espèces particulièrement adaptées à de grandes concentrations de cuivre : c'est la flore capitale riche de plus de 900 espèces dont certaines sont endémiques de la région.

**Savane étagée de la bâtie**

Dans le mimosa, on observe par endroit des affouillements de sable latéritique. Ceci constitue un habitat particulier colonisé par une formation herbacée dépourvue d'arbres à cause de la faible profondeur du sol et de l'engorgement temporaire d'eau.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.

Sur ces îlots, on peut observer des formations de savane.